

DECRET N° 2017- 480 du 20 septembre 2017

portant nomination de **Monsieur Mathurin Coffi NAGO** en qualité de Facilitateur en Chef pour la conduite de l'examen stratégique national « faim zéro ».

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Sur** proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 septembre 2017

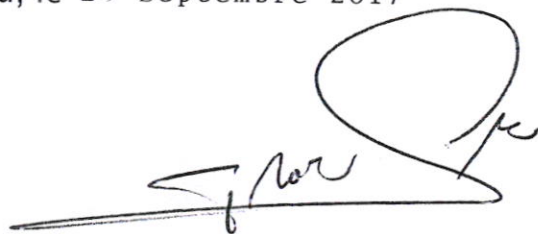
DECRETE :

Article 1^{er} : **Monsieur Mathurin Coffi NAGO** est nommé Facilitateur en Chef pour la conduite de l'examen stratégique national dans le cadre de la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable n°2 (ODD2) intitulé «faim zéro».

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel.

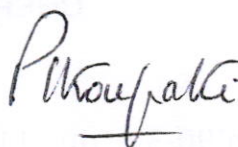
Fait à Cotonou, le 20 septembre 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



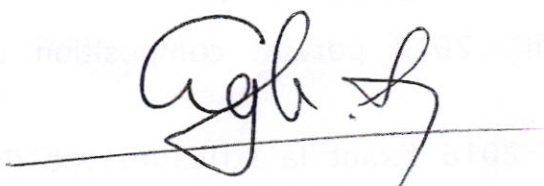
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



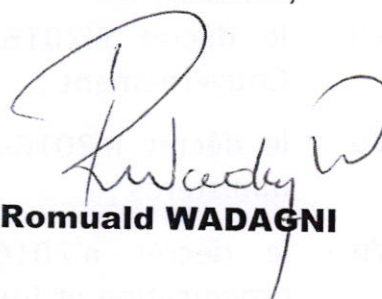
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,



Aurélien A. AGBENONCI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS : PR : 6 AN : 2 CC : 2 CS : 2 CES : 2 HAAC : 2 MESGPR : 2 MEF : 2 MAEC : 2 AUTRES MINISTERES : 18
SGG : 4 INTERESSE : 1 JORB : 1.